

Au conseil municipal

Un geste pour le casino

La semaine dernière a eu lieu un conseil municipal. Les conseillers ont surtout parlé des animations de la station balnéaire et des difficultés financières du casino.

Les élus étretatais se sont retrouvés autour de la table du conseil la semaine dernière. Ils ont beaucoup discuté des difficultés actuelles du casino. En effet l'établissement de jeux a vu sa fréquentation baisser de 17 % en 2008 et son produit brut des jeux fondre de 24 %. Au 31 octobre dernier, le chiffre d'affaires net est en recul de 20 %.

Ces mauvais chiffres ne font pas la joie de la mairie. « Notre budget va être affecté. En 2004 le casino reversait à la commune 1,2 million d'euros. En 2005 on est passé à 1,05 million, puis à 850.000 et 715.000 euros. Pour 2009, le casino va reverser 500.000 euros », a souligné le maire Franck Cottard.

Afin d'assurer la pérennité de l'entreprise, le directeur du casino a demandé au conseil de reporter le versement du compte 471 jusqu'à octobre 2010. Cette somme d'argent sert pour l'investissement de la commune en général. « Nous allons laisser cette somme dans la trésorerie du casino et nous allons procéder aux travaux pour le parking (ndlr : en face de l'établissement) », a ajouté l'édile. Ce dernier a aussi indiqué qu'il avait demandé que le casino réfléchisse sur son attractivité sans pour autant remettre en cause un partenariat essentiel pour la commune.

Gratuit

Les animations estivales de la station ont été discutées. Cet été, durant juillet et août, le festival Les Galetjades sera organisé. Au programme, des concerts, des spectacles gratuits, pour les grands et les petits, le tout monté en partenariat avec la ville du Havre. L'idée est de réduire les coûts sur les spectacles en les partageant. Le centenaire de la publication du roman de Maurice Leblanc *L'Aiguille creuse* sera lui aussi fêté.

Le maire a aussi annoncé que la cabane Lire à la plage allait revenir dans la station cette année : « L'an dernier on a reçu 7 à 8.000 visiteurs. C'était un franc succès. C'était ma cabane à Etretat ! » Cette année, la cabane sera ouverte du 3 juillet au 30 août, de 11 à 18 heures. Le premier magistrat a lancé un appel aux associations locales pour créer des animations dans ce lieu.

Au fil des délibérations

Etretat va demander sa dénomination en commune touristique. Une réforme du classement a eu lieu et les communes doivent faire la démarche pour avoir cette dénomination et recevoir ainsi des aides financières et des dotations. Pour l'obtenir il faut avoir un office de tourisme classé. A noter qu'Etretat est site classé depuis... 1921.



Rien ne va plus au casino d'Etretat et ce sont les finances de la commune qui jouent à la roulette...

Les élus ont demandé des subventions pour la réfection de l'éclairage public. Des réducteurs d'intensité vont être installés dans onze armoires pour un montant de 48.000 euros. Le premier adjoint a expliqué que ce système permettrait de baisser petit à petit la lumière au cours de la nuit et ainsi de faire des économies d'énergie et d'augmenter la durée de vie des ampoules.

■ L.D

Prochaine réunion

Le conseil municipal d'Etretat se réunira en séance publique mardi 24 mars prochain, à 18 heures, à la salle d'honneur de la mairie.

A l'ordre du jour : compte administratif communal et compte de gestion du receveur municipal 2008 ; fixation du taux des taxes directes locales ; budget primitif

communal 2009 ; compte administratif eau et assainissement 2008 ; budget primitif eau et assainissement 2009 ; compte administratif camping 2008 ; budget primitif camping 2009 ; compte administratif SPANC 2008 ; budget primitif SPANC 2009 ; demandes de subventions.